

grattage, du pédicule. Les bains d'oreille avec le *perchlorure de fer*, l'*eau oxygénée* ou l'*alcool absolu* finiront la cure : pansement à sec.

Les polypes bien pédiculés seront enlevés à l'anse froide, et le point d'implantation sera cautérisé soit au *chlorure de zinc*, soit avec une pointe de *galvano-cautère*; on agira avec prudence si le point d'insertion du pédicule est proche du parcours du facial (portion extra-tympanique). — Le danger de blesser ce nerf s'explique par sa dénudation par carie de la paroi de l'aqueduc, au niveau du tiers interne de la paroi postérieure du conduit auditif osseux. (Gellé.)

Rappelons que souvent ces polypes siègent au pourtour d'une fistule qui conduit vers les cellules mastoïdiennes; on n'obtiendra une guérison durable qu'en s'attaquant au foyer mastoïdien même, si l'otorrhée persiste.

XIV

Tumeurs malignes.

Les tumeurs malignes du conduit, l'*épithélioma*, sont le plus souvent secondaires à une tumeur de même nature siégeant soit au pavillon soit dans la caisse.

Leur traitement ne présente rien de particulier. Je dois mentionner ici l'*épithélioma glandulaire primitif*: tumeur au début bien limitée, et dont le diagnostic conduit à une intervention opératoire souvent heureuse, la généralisation en étant lente et rare.

Les ulcérations cancéreuses seront traitées avec avantage par les applications de *chlorate de potasse*, qui font cesser le suintement hémorragique, et calment véritablement les douleurs.

CHAPITRE VIII

TRAITEMENT DES MALADIES DU TYMPAN

PAR

M. E. GELLÉ

Membre de la Société de Biologie.

I.

Lésions traumatiques du tympan.

Le traitement varie suivant la gravité de la lésion. Si la membrane seule a été blessée, sur le moment, on calmera les effets de la commotion du labyrinthe (bruits, vertiges, demi-syncope, émotion), et de la douleur auriculaire. On défendra toute injection dans le conduit auditif, et on recommandera au blessé de ne pas se moucher. L'inspection de l'oreille méthodiquement faite, s'il y a simple piqûre, sans pénétration ou perforation, il suffit d'oblitérer le conduit avec de l'*ouate boriquée* ou *salicylée*, après avoir instillé quelques gouttes d'un calmant *opiacé* dans le conduit auditif.

S'il y a une forte dépression de la cloison, du sang à sa surface, des signes de choc, on redressera celle-ci par un Politzer; l'otoscope en place, on en surveillera l'effet; le soulagement est immédiat.

Le pansement sévère sera appliqué (rondelle de *gaze iodoformée* sur la plaie et ouate aseptique ou mouillée de la solution de *phéno-salyl* à 1 p. 100 pour remplir le conduit.